

DES TALENTS EXPATRIES POUR LE DEVELOPPEMENT ?

PRINCIPES POUR UN USAGE ECLAIRE DES DIASPORAS

Jean-Baptiste MEYER

Les réseaux diasporiques de personnes hautement qualifiées apparaissent progressivement depuis les années 1990 comme des ressources mobilisables par leurs pays d'origine. L'engouement des Etats pour un recours constructif à leurs talentueux expatriés contraste avec le défaitisme antérieur à l'endroit de ces compétences considérées jadis comme définitivement perdues. Aujourd'hui, beaucoup d'espoirs sont fondés sur le retour physique ou la reconnexion à distance de ces personnes et leurs collectifs. On ne compte plus les Etats qui se sont lancés activement, par quelques mesures concrètes ou bien parfois essentiellement de façon rhétorique, dans des tentatives d'association de leurs diasporas qualifiées ou intellectuelles à leurs objectifs de développement. Les $\frac{3}{4}$ des pays latino-américains le font ou envisagent de le faire à court terme (Colombie, Argentine, Mexique, parmi les plus emblématiques mais aussi Equateur, Pérou, Brésil pour les plus récents). Bon nombre de ceux d'Afrique, du Nord et sub-saharienne, ont des programmes afférents (Maroc, bien sûr, Algérie de façon balbutiante, mais aussi Ghana, Mali, Tanzanie, Afrique du Sud, entre autres). L'Asie expose des cas souvent montrés en exemple (Chine, Inde, Corée, Taiwan, Philippines, Nouvelle Zélande). L'Europe de l'Est et même de petits pays de l'Ouest sont actifs en la matière (Moldavie, Roumanie, Ecosse, Suisse, etc.).

Cette association diasporique qui paraissait utopique, il y a quinze ans, constitue aujourd'hui la trame politique de nombreux gouvernements et agences internationales à l'égard de la migration qualifiée. Ce passage d'une vision auparavant négative à une autre beaucoup plus positive n'est pas irréaliste tant les conditions de communication et de circulation ont changé et offrent des opportunités inédites. Mais elle comporte des risques : ceux liés à une simplification excessive du lien entre diasporas et communautés d'origine. On considère aisément qu'un gouvernement représente un pays et promeut une politique de développement, national. Tous ses ressortissants à l'étranger apparaissent comme une diaspora, au moins

potentielle, dans la mesure où on pourrait en catalyser les éléments dispersés. Ces derniers, enrichis de ressources cognitives et productives acquises dans des conditions favorables seraient alors susceptibles d'en transférer tout ou partie selon des modalités définies conjointement entre le pays et sa diaspora.

Or, les relations sont beaucoup plus complexes que ce schéma binaire avec un transfert unilatéral entre les deux ne le suggère. Et toute politique basée sur une approche simpliste et irréaliste est illusoire... De nombreux pays l'apprennent par expérience, après des tentatives diverses d'association de réseaux diasporas, plus ou moins réussies ou coûteuses. Cette présente étude, très courte, récupère quelques éléments saillants de ces expériences. Elle s'efforce ensuite de souligner les conditions actuelles dans lesquelles s'exercent la mobilité qualifiée et ses enjeux politiques et pratiques pour le développement. Elle débouche sur une conception associant technologie et politique dans la nouvelle gouvernance à mettre en place et pose, en conclusion, certains principes génériques pour la réaliser.

Enseignements

L'émergence de l'option diaspora – la possibilité de recourir aux talents expatriés pour le développement – se réalise dans le courant des années 1990 à partir du constat de l'existence de nombreux réseaux associant ces ressources humaines dispersées. Plusieurs centaines, formalisés en associations officielles de professionnels expatriés et visibles par leurs sites internet, ont été identifiées au milieu des années 2000, renvoyant à plusieurs dizaines de pays d'origine en Asie, Afrique et Amérique latine (Meyer, Wattiaux, 2006 ; Tobin, Salley, 2006). Cette condensation de relations diasporiques souvent spontanées, dans des entités associatives structurées autour de pages web comme points centraux, a servi de référence pour l'approche diaspora des politiques publiques. Plusieurs programmes gouvernementaux sont apparus alors : *Red Caldas de Colciencias* (Colombie), Talven (*Talentos para Venezuela*), SANSA (*South African Network of Skills Abroad*), *Philippines Brain Gain Network*, etc. Ces programmes s'appuyaient naturellement sur des institutions étatiques traditionnelles, les consulats et diverses représentations diplomatiques locales, permettant d'identifier – ou parfois de générer – sur place les nœuds de réseaux que constituaient

ces associations et d'entrer en contact avec eux. De cette convergence entre initiatives de la diaspora et programmes volontaristes gouvernementaux, on a souvent retenu que les seconds pouvaient repérer et intervenir sur ces populations constituées, de façon aisée et naturelle, s'agissant de leurs ressortissants. Or, la diaspora est hybride : elle est partiellement de l'origine mais aussi de l'étranger, et parfois beaucoup de ce dernier. Les velléités de mobilisation des pays d'origine ou d'accueil se sont souvent heurtées à cet état de la diaspora : dispersée, diffuse, non représentée, largement invisible... Une vision programmatique administrative peut entrer en collision avec cette morphologie, nuire à la confiance et ruiner des tentatives d'association au développement. Bien des cas enregistrés dans les années 1990-2000 reflètent ces difficultés.

Les cas de la Chine et de l'Inde, souvent considérés comme exemplaires dans leurs entreprises de mobilisation des diasporas qualifiées, sont éloquentes. Les réseaux de leurs chercheurs et ingénieurs aux Etats Unis ont proliféré dans les années 1990, indépendamment de liens formels et directs avec des programmes gouvernementaux précis. Une vision économique y décèle la main invisible du marché et le dynamisme de ces pays émergents récemment ouverts à l'extérieur. C'est oublier que ce sont les membres des diasporas qui ont – dans le cas de l'Inde, par exemple – induit cette ouverture de leur pays d'origine et construit ainsi les conditions de leur contribution ultérieure à son développement. Ce n'est qu'à partir des années 2000 que le rapport de la commission à la diaspora débouche sur la création du MOIA (*Ministry of Overseas Indian Affairs*) quatre ans plus tard. La politique chinoise du *wei guo fuwu* (association à distance) a entériné l'expatriation massive d'étudiants avancés au début des années 1990 et encouragé leur reconnexion flexible et volontaire. De multiples entités ont participé à animer ce lien avec les diasporas (divers ministères, associations et académies, gouvernements locaux, entreprises, etc.). Loin d'un dirigisme centralisé, on constate plutôt une démultiplication à travers de nombreuses organisations médiatrices et actives, où la communication à distance joue un rôle essentiel.

Pendant ce temps, du côté des pays d'accueil ou des agences de coopération internationales, des tentatives voyaient également le jour. Le programme MIDA de l'OIM (migrations internationales pour le développement en Afrique) recensait des compétences pour en offrir l'accès aux pays d'origine à travers des bases de données, avec un fort

soutien italien.

Le ministère français des Affaires étrangères lançait une ambassade au co-développement et une expertise collégiale sur les diasporas scientifiques et techniques, afin de déterminer une politique à cet égard. Faute de suivi et d'investissement conséquent dans cette voie, les expériences sont restées limitées, malgré des propositions prometteuses.

Conditions actuelles

Aujourd'hui, les transformations géopolitiques et technologiques modifient sensiblement les conditions d'expression des diasporas. La crise économique au Nord et la croissance rapide dans certaines régions au Sud créent des opportunités de dynamiques nouvelles. Les pays émergents deviennent éventuellement des pôles d'attraction à leur tour. En Amérique Latine, par exemple, leurs économies requièrent un afflux de compétences et l'appel à la diaspora se fait plus pressant et plus précis. Ainsi, en Uruguay, celle-ci est invitée à combler des pénuries particulières, dans des profils d'emplois qualifiés, non-exclusivement intellectuels d'ailleurs, tels qu'artisans ou techniciens. Le voisin argentin insiste sur le retour de ses chercheurs à travers des programmes de rapatriement fortement médiatisés. Le Brésil offre des bourses de mobilité pour attirer des personnels académiques seniors et juniors venus de l'étranger, dans ses universités et laboratoires. Pour ces pays et d'autres, la diaspora est explicitement conviée à participer à la formation des ressources humaines plus que jamais nécessaires aux développements en cours.

A la différence d'hier, où les programmes volontaristes de reconexion ne formulaient guère de demande précise et construite, ceux d'aujourd'hui enchaînent sur des besoins mieux identifiés et disposent de meilleurs outils de prospection à distance (*data mining*). La dynamique d'émergence et l'activation *ad hoc* de la diaspora sont donc complémentaires, à l'instar des constats livrés par les cas chinois et indiens évoqués précédemment.

La diaspora est également mieux connue qu'auparavant. Ses dimensions et la diversité de ses composantes ne sont pas sans surprises. L'observatoire latino-américain des diasporas révèle que la partie antérieurement visible de celles-ci – constituée des associations ayant pignon sur rue, telles que celles mentionnées dans la section précédente – ne représente qu'une petite fraction des populations

expatriées aux compétences élevées qui maintiennent un lien professionnel effectif avec le pays d'origine.

Simplement, il apparaît que ce lien est fréquemment individuel et direct, sans passer par une association ou un collectif formalisé. Il y a donc là une forme diasporique particulièrement dispersée et néanmoins productive, puisqu'elle se signale par ses résultats en termes de coopération scientifique et technique.

Ce caractère éclaté s'accommode bien des configurations actuelles de l'*internet*, avec un *web 2.0* plus propice aux interactions individuelles par les *blogs* et *microblogs* ou aux petits groupes focalisés et réactifs, tels que le permettent les réseaux sociaux, avec des échanges de contenus multimédias propres à faciliter la coprésence transnationale du migrant et de ses milieux d'origine.

Cette interactivité à distance peut éventuellement permettre de surmonter une limitation délétère des premiers réseaux diasporas : celle d'une communication par liste mails puis ensuite depuis le site diffusant de l'association. La première a fréquemment étouffé, par ses « bruits » multiples, des actions véritables en cours de construction. La seconde, trop hiérarchique (*top down*, du site web vers les adhérents ou visiteurs occasionnels) a peu essaimé en initiatives spontanées. Il n'est pas anodin de constater que les informaticiens indiens circulant entre Bangalore et la Silicon Valley – parangons de l'action innovante des diasporas – ont été parmi les premiers à recourir de façon massive à la blogosphère. Ils pouvaient ainsi échanger des informations techniques, des signaux du marché, des opportunités d'emploi ou des indications stratégiques (Khadria, Meyer, 2013).

Incubateurs de diasporas

L'expérience accumulée sur plusieurs années et de nombreux cas de réseaux ont permis de dégager la nécessité de dispositifs d'appui à la création, au développement et à la pérennisation de liens diasporiques. La notion d'incubateurs de diasporas condense cette fonction d'appui, que peuvent assurer les Etats d'origine mais aussi de nombreux autres acteurs (pays d'accueil, agence internationale, ONG, coopération décentralisée, institutions)¹. Cette notion part du fait que

¹ Création d'incubateurs de diasporas du savoir pour l'Amérique Latine, CIDESAL www.observatoriodiasporas.org

si les structures associatives des diasporas de la connaissance sont bien des entités souvent auto-organisées, leur potentialisation ainsi que l'émergence d'autres acteurs et initiatives convergentes suppose un accompagnement conséquent. Les communautés concernées par le lien diasporique ont intérêt à investir dans celui-ci pour tirer parti des fertilisations croisées qu'il occasionne.

Comme dans l'incubation d'entreprises innovantes, le rôle de mise en relation entre acteurs hétérogènes est essentiel (Foray, 2000). Un état de l'art de plusieurs centaines de réseaux de diasporas effectué au milieu de la décennie 2000 permet de rationaliser les expériences passées et de conceptualiser les fonctions recherchées pour de tels incubateurs (Meyer, 2011). Cette conceptualisation est issue de la théorie socio-économique dite de l'acteur-réseau (*actor-network theory*) qui postule 4 opérations pour des processus d'innovation couronnés de succès : la problématisation (convergence du sens), la mobilisation (rapprochement des acteurs), l'enrôlement (définition du réseau) et l'intéressement (consolidation du lien). Celles-ci ont été traduites en 4 fonctionnalités opérationnelles, qui sont aujourd'hui testées dans le projet d'incubateurs des diasporas du savoir pour l'Amérique Latine (CIDESAL).

La première consiste à trouver les acteurs, tout d'abord les membres actifs de la diaspora. De nouvelles techniques de recherche semi-automatiques sont mises au point pour identifier et localiser ces derniers. Il s'agit ici de dépasser les traditionnelles méthodes de repérage et de stockage dans des bases de données sous-exploitées, que nous révèlent les expériences antérieures (Caldas, SANSA, MIDA, etc.). Bien souvent celles-ci ne touchaient qu'une partie minime des populations expatriées, celle déjà repérée dans le champ associatif ou diplomatique. Les données collectées se périmeaient rapidement du fait de la volatilité relative à la diaspora. Les instruments actuels visent à une actualisation permanente et circonstanciée des informations.

La seconde fonctionnalité agit dans le domaine de la communication. On doit entrer en contact avec les expatriés et les convaincre de s'associer à des entreprises de reconnexion. Cet exercice ne doit pas se réaliser de façon massive et indiscriminée mais plutôt avec une implication précoce des acteurs dans la définition des modes de relation qu'ils entendent avoir avec leurs partenaires. Les outils mis en œuvre permettent cette entrée en matière à la fois large et

particulière. Des plateformes d'échange digital offrent les lieux où peuvent s'établir ces premiers liens.

La troisième fonctionnalité est indissociable de la précédente. C'est celle de l'interaction construite, à travers des partenariats particuliers et ciblés. La description fine des compétences des diasporas, aujourd'hui possible, permet leur adéquation à des demandes ou projets spécifiques du pays et de ses communautés. Pour ce faire, une organisation de ces projets et demandes est nécessaire de la part de ces derniers. La constitution d'alliances stratégiques, dans les pays d'origine pour parvenir à une conformation d'actions avec les diasporas, peut aussi se réaliser par l'entremise des plateformes digitales.

Enfin, la dernière fonctionnalité est celle de l'intéressement durable des acteurs dans une relation productive ou tout simplement créative. L'engagement des expatriés pour le pays d'origine n'est pas chose aisée car ils sont, de par leur position à l'extérieur, déjà capté par de multiples autres réseaux, ceux des régions à forte intensité de connaissance où ils assurent leur activité principale. L'enjeu ici est donc de stabiliser leur intérêt pour des actions avec le pays d'origine en manifestant l'engagement de celui-ci à leur égard. Des incitations et récompenses symboliques ou substantielles, des programmes nationaux incluant ostensiblement leur participation, des modalités de travail à distance offrant des conditions comparables ou même des avantages au présentiel : ces options constituent des possibilités d'impliquer durablement ces ressources humaines par ailleurs très sollicitées. Dans ces efforts, les pays d'accueil ont un rôle important à jouer également, en alimentant ces dynamiques dont ils peuvent tirer parti également, en libérant partiellement leurs immigrants hautement qualifiés au service de projets coopératifs, en facilitant leurs infrastructures de communication et interaction.

Principes et perspectives

Les gens de la diaspora ne sont pas des administrés qui peuvent être gouvernés comme une extension extra-territoriale de la population nationale. C'est une société civile avec plusieurs allégeances et qui nécessite de ce fait une gouvernance particulière, fondée sur plusieurs principes.

Le premier est celui du pluralisme. Les diasporas sont hétérogènes et multiplient les affiliations identitaires qui ne peuvent

être réduites à une représentation monolithique. Leurs interlocuteurs dans les pays d'origine doivent aussi être pluriels pour des projets qui sont naturellement divers et variés. L'expérience montre que toute tentative de monopolisation bureaucratique de la diaspora échoue rapidement.

Le second principe est celui de l'horizontalité. Le monde de la connaissance est essentiellement celui de pairs, d'égaux, pour qui la hiérarchie est faible. Cette forme est propice aux échanges réactifs sur des thèmes complexes. La collégialité entre diaspora et communauté d'origine mérite d'être entretenue et cultivée.

Un troisième principe réside dans la notion de flexibilité. La mobilité géographique mais aussi professionnelle et sociale des acteurs est importante. Leurs rôles doivent pouvoir évoluer et les réseaux intégrer ces changements. On constate, par exemple, que les porteurs de coopération sont bien souvent des circulants, c'est à dire des personnes qui ont été en situation diasporique puis sont rentrés et qui peuvent éventuellement repartir.

Il y a deux moyens d'appliquer et de faire fonctionner ces principes : l'organisation et la technologie. La constitution d'une structure multipartite où puissent intervenir acteurs et représentants des diasporas et des communautés d'origine fait partie de la première. L'installation de plateformes d'échange multilatéral interactives à distance appartient au second. Sur la mise en place des outils convergeant vers ces deux modalités – bien souvent combinées – la contribution des pays d'origine et d'accueil est déterminante. Cette combinaison d'options organisationnelles et technologiques pour la gouvernance d'entités nouvelles – les diasporas contemporaines – est une approche technopolitique. Le projet CIDESAL en a ouvert l'expérimentation. Elle ne demande qu'à être reprise et développée pour en multiplier les options prometteuses (Meyer, 2015).

Bibliographie

- Foray D., *L'économie de la connaissance*, Paris, La Découverte, 2000.
- Khadria B., Meyer J.-B., « Restructuring innovation systems in India through Migration », *Migration and Development*, 2 (2), 2013.
- Meyer J.-B., « A Sociology of Diaspora Knowledge Networks », Faist T., Fauser M., Kivisto P. (éd.), *The Migration-Development Nexus, a Transnational Perspective*, Basingstoke, Palgrave/Mac Millan, 2011.

Meyer J-B. (de.) *Diaspora: towards the New Frontier*, IRD/UDELAR, Marseille/Montevideo, 2007.

Meyer J-B, Wattiaux J.-P., 'Diasporas Knowledge Networks. Vanishing Doubts and Increasing Evidence,' *International Journal on Multicultural Societies*, 8, 2006.

www.unesco.org/shs/ijms/vol8/issue1/art1

Tobin S. & Sallee N. (2006) *One Million Secret Agent, A report on Diaspora, Drains and Development*, Kea, New Zealand Talent Community Abroad, [Online] Available at: <http://www.keanewzealand.com/index.html>

Sous la direction de
Linda GARDELLE
et
Mohamed BENGUERNA

**LES ENJEUX DE LA FORMATION
DES ELITES MAGHREBINES EN FRANCE**

**Formation, identité, mobilité des ingénieurs
dans un monde globalisé**



EDITIONS PUBLISUD

Déjà parus dans la collection Carrefours Euro-Méditerranéens dirigée par Aïssa Kadri

- Visions du monde et modernités religieuses. Regards croisés, sous la direction de Noureddine Harrami et Imed Melliti
- La France réinventée. Les nouveaux bi-nationaux franco-algériens, de Séverine Labat
- Mémoire et représentations des juifs au Maroc. Les voisins absents de Meknès, de Emanuela Trevisan Semi et Hanane Sekkat Hatimi
- Le protestantisme évangélique nord-américain en mutation : La gauche évangélique des origines à l'ère Obama, de Mokhtar Ber Barka
- La nationalité algérienne. Décryptage d'une identité confisquée, de Kamel Saïdi

A paraître :

- La thèse « judéo-berbère ». Mythe ou réalité ? de Boualem Saadi

l
l
t
P
7
2

